



Propriété industrielle

Protéger et optimiser votre potentiel d'innovation

-
-
- |
-

Pré-diagnostic propriété industrielle

Le pré-diagnostic proposé par l'INPI consiste en une évaluation des besoins de l'entreprise en matière de propriété industrielle. Grâce à lui, vous pourrez optimiser le potentiel d'innovation de votre entreprise.

Reposant sur une analyse objective et qualifiée, le pré-diagnostic prend en compte l'ensemble des outils de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles) mobilisables au sein de l'entreprise, et inclut aussi les contrats, les licences, les recherches documentaires, les achats et les ventes de technologies.

[En savoir plus](#)

Rendez-vous d'expert

L'INPI propose des rendez-vous personnalisés et des pré-recherches sur les brevets, marques, modèles, dessins et noms commerciaux, droits d'auteur, risques de copie des produits.

A l'issue de ces permanences, un accompagnement personnalisé par la CCI de l'Ain et l'INPI est possible dans votre démarche d'innovation.

[En savoir plus](#)



Atelier pratique de l'innovation

Venez pratiquer des outils et acquérir des méthodes pour vous différencier et améliorer votre performance

3h00 par atelier pour vous approprier les outils et méthodes sur les six composantes de l'innovation

- La créativité – l'émergence de projet
- Le marketing de l'innovation
- La propriété Industrielle

- La gestion de projet et son financement
- La veille et sécurisation des données
- Les normes et la réglementation

Contactez la CCI de l'Ain

Service Développement des Entreprises

Tél. : 04 74 32 13 00

sde@ain.cci.fr

URL source: <https://www.ain.cci.fr/developper-votre-entreprise/innover/propriete-industrielle>